

Baptême et Salut

Ni les Pères ni les scolastiques n'envisagent de généraliser le Baptême de désir au cas des hommes qui, sans faute de leur part, ne sont pas chrétiens¹. C'est cependant la direction prise aujourd'hui par le Magistère, dans un contexte où l'on est davantage sensible à la pluralité des religions et au caractère contraignant de la culture sur la liberté humaine. L'affirmation décisive se trouve dans la constitution de Vatican II *Gaudium et spes*, les Pères conciliaires évoquant la possibilité pour les « hommes de bonne volonté » (*pro hominibus bonæ voluntatis*) d'être associés à la Passion du Christ sans recevoir pour autant cette grâce du Baptême.

Associé au mystère pascal, devenant conforme au Christ dans la mort, fortifié par l'espérance, [le chrétien] va au-devant de la résurrection. Et cela ne vaut pas seulement pour ceux qui croient au Christ, mais bien pour tous les hommes de bonne volonté, dans le cœur desquels, invisiblement, agit la grâce. En effet, puisque le Christ est mort pour tous et que la vocation dernière de l'homme est réellement unique, à savoir divine, nous devons tenir que l'Esprit Saint offre à tous, d'une façon que Dieu connaît, la possibilité d'être associé au mystère pascal. (*GS 22*)

Comment interpréter cette évolution sensible de la doctrine sur la nécessité du Baptême pour le Salut, de Tertullien à Vatican II ? Non comme un reniement, bien sûr, mais plutôt comme un approfondissement de la vérité chrétienne sur l'Église et le Baptême.

Pour le comprendre, on peut s'aider de saint Augustin ou de saint Thomas d'Aquin qui mettent tout deux à l'avant-plan la dimension signifiante des sacrements. *Efficiunt quod figurant*², *significando causant*³ : c'est en *signifiant* la grâce que les sacrements la *produisent* en l'homme. Or, parmi les significations essentielles du Baptême, il y a l'incorporation dans l'Église. Une fois baptisé, je suis membre de l'Église pour tout le reste de mon existence terrestre puisqu'il est impossible de me débaptiser.

Membre de l'Église, cela implique-t-il que je suis définitivement sauvé ? Non car je peux, même après le Baptême, pécher gravement et m'endurcir contre Dieu. L'Enfer contient sans doute un grand nombre de baptisés.

En sens contraire, Dieu a toujours la possibilité de sauver tel individu en particulier par une grâce extraordinaire, non empruntée aux sacrements de l'Église⁴. Le Paradis contient sans doute un grand nombre de non-baptisés.

Mais alors surgit une question dérangeante : si d'une part le Baptême ne donne pas l'assurance du Salut et si d'autre part Dieu peut sauver les hommes en-dehors du Baptême, à quoi servent l'Église et le Baptême ? Pourquoi la voie extraordinaire du Salut, celle qui ne passe pas par le Baptême, ne deviendrait-elle pas la voie ordinaire si Dieu en décidait ainsi ? Au fond, pourquoi

¹ Ou bien parce que le témoignage évangélique ne pouvait objectivement pas les rejoindre (s'ils vivaient avant le Christ ou bien en dehors de l'action missionnaire de l'Église), ou bien parce que ce témoignage ne pouvait pas subjectivement être accueilli (toutes sortes d'impossibilités psychologiques peuvent en effet empêcher une foi *explicite* au Christ).

² THOMAS D'AQUIN, *ST IIIa*, Q. 62, a. 1.

³ THOMAS D'AQUIN, *De Veritate*, Q. 27, a. 4, ad. 13.

⁴ THOMAS D'AQUIN, *ST IIIa*, Q. 68, a. 2 : « la puissance de Dieu n'est pas liée aux sacrements visibles. »

Dieu a-t-il pris la peine de l'Incarnation, de la fondation de l'Église et de l'institution du Baptême ?

Il faut maintenir, dans la perspective d'Augustin ou de Thomas, que l'Église et le Baptême sont nécessaires au Salut au plan de la *cause* parce qu'ils le sont au plan du *signe*. Or l'Église, le Baptême, ne signifient pas n'importe quel Salut : ils signifient un Salut que je *reçois* de Dieu (contre le Pélagianisme) mais qui est aussi *le fruit de mes actes* (contre le Luthéranisme). Je pose des actes, avec une conscience plus ou moins claire de ce que je veux ; et si Dieu le veut ces actes sont assumés par la grâce pour qu'ils portent un fruit salutaire. D'où la dynamique du discours de Mt 25,31-46 sur le jugement dernier. Dans le jugement dernier, le Fils de l'Homme ne règle pas ses comptes avec les hommes mais il leur révèle la portée eschatologique inaperçue de leurs actes : « Seigneur, quand nous est-il arrivé de te voir affamé et de te nourrir, assoiffé et de te désaltérer, etc. ? » Le jugement dernier me donne la pleine conscience que mes actes ont une portée extramondaine puisqu'en faisant preuve de charité pour un petit, c'est en fait le Christ que j'ai nourri, habillé, désaltéré. Et c'est de ce jugement dernier, en tant que révélation de la portée eschatologique des actes humains, que l'Église et le Baptême sont le signe.

Puisque le Baptême signifie que l'on peut être sauvé en restant dans une certaine inconscience historique de ses actes, par des œuvres de charité posées sous l'influence de la grâce sans que l'on s'en rende compte, l'Église ne peut pas s'identifier à la communauté des sauvés. L'Église n'est pas une secte.

Mais le Baptême signifie également que, dans l'Eschaton, nous aurons pleine conscience des actes que nous avons posé pendant notre existence terrestre et dans lesquels Dieu a inscrit sa grâce salutaire. Si le Fils de Dieu ne s'était pas incarné, s'il n'avait pas institué l'Église et le Baptême, et si Dieu sauvait malgré cela tous les hommes qu'il lui plaît de sauver mais sans qu'ils en aient conscience, alors cette inconscience devrait nécessairement continuer dans l'Eschaton. Autrement dit, même après la Résurrection, même dans la vision béatifique, les élus ne sauraient pas qu'ils sont sauvés. C'est clairement absurde. Il faut donc que, dans l'histoire humaine, Dieu introduise un acte unique, très spécial, qui signifie à la conscience humaine que, dans ses actes les plus ordinaires, sa destinée eschatologique est engagée. Cet acte très spécial, c'est le Baptême. Ainsi l'Église en tant que communauté historique, signe visible et anticipateur du Royaume de Dieu, est *absolument nécessaire au Salut*, de même que le Baptême par lequel on devient membre de l'Église.

La conclusion, à première vue paradoxale mais au fond parfaitement logique, est que *le Baptême ne serait pas signe du Salut qu'il confère au baptisé s'il ne signifiait pas en même temps que l'on peut être sauvé sans le recevoir*. Cette capacité du Baptême à signifier que *Dieu agit aussi en-dehors de lui* rend d'autant plus pressante la tâche d'évangéliser et de prêcher le Baptême. Parce que l'homme de bonne volonté que je rencontre peut être sauvé sans le Baptême, je dois d'autant plus l'inviter au Baptême : il vit déjà de ce que signifie le Baptême que j'ai reçu ! Si je néglige de lui prêcher le Baptême, je conteste implicitement que cet homme de bonne volonté puisse être sauvé sans Baptême (merveilleux paradoxe!), mais du coup je renie le fait que le Baptême anticipe le jugement dernier et donc je renie aussi que mon Baptême m'a conféré la grâce du Salut.